

Les objectifs :

- Promouvoir la recherche, tout en proposant une formation post-universitaire de qualité.
- Nous visons la diffusion à un public large marocain et régional (maghrébin), ainsi que le reste du public francophone éventuellement d'Afrique puis d'Europe.
- Nous avons élaboré des recommandations et des instructions aux auteurs strictes afin que la revue puisse dans un 2ème temps être indexée sur PASCAL puis sur PUBMED.

Charte de publication

En soumettant un article pour publication, tous les auteurs et leurs éventuels co-auteurs garantissent qu'ils ont approuvé ledit article, que cet article n'a pas été soumis pour publication à une autre revue, et n'a pas été publié auparavant.

Le comité de rédaction de "*les annales de médecine et de thérapeutique*" accuse systématiquement réception des articles soumis et leur attribue un numéro d'ordre. Ce numéro va être utilisé pour toute correspondance. Il peut en rejeter certains, soit parce que la forme ne correspond pas aux instructions aux auteurs, soit parce que le sujet ne correspond pas aux objectifs de la revue. Le Comité de Rédaction demande l'avis d'au moins deux lecteurs experts (reviewers) par article soumis en dehors des auteurs et des co-auteurs. Après acceptation pour publication, les auteurs s'engagent à signer avec l'éditeur un contrat de cession des droits d'auteur et de propriété qui leur est adressé avec les épreuves de l'article à corriger pour bon à tirer avant publication. "*Les annales de Médecine et de Thérapeutique*" recommande les mêmes instructions que les manuscrits soumis aux journaux internationaux, proposées par le groupe de **Vancouver**. La soumission se fera par email au rédacteur en chef sur le mail suivant : redact.chef.amether@gmail.com

Présentation générale des articles

- La page de titre contient le titre de l'article en français et en anglais, avec éventuellement un sous-titre, les noms et prénoms des auteurs dans l'ordre dans lequel ils apparaîtront dans la publication, les affiliations de chacun des auteurs, le nom et l'adresse de l'auteur en charge de la correspondance avec son adresse email (impératif), les remerciements s'il y en a, les sources de financement et les conflits d'intérêts éventuels, ainsi que la partie et la rubrique à laquelle l'article est soumis.

- Les articles doivent être saisis dans un logiciel de traitement de texte, Microsoft Word de préférence, justifiés, dans la police de caractère «Times New Roman», en corps 12, avec un interlignage double et une marge de 3 cm à gauche et à droite.

Les pages sont numérotées. Dans le corps du texte, si vous utilisez des abréviations, il est indispensable de les expliciter lors de leur première apparition dans le texte (sauf s'il s'agit d'une unité de mesure internationale). Si elles sont nombreuses, il faudra les regrouper sous forme d'un glossaire.

- Les médicaments doivent être mentionnés selon leur dénomination commune internationale ou leur nom chimique et non pas sous leur nom commercial.

- Les documents iconographiques (figures, tableaux) sont obligatoirement appelés dans le texte et conformes aux recommandations suivantes :

- les figures sont numérotées en chiffres arabes, par ordre d'apparition dans le texte : (figure 1)
- les tableaux sont numérotés en chiffres romains, par ordre d'apparition dans le texte : (Tableau I)
- Les tableaux et les figures doivent être présentés chacun dans un feuillet séparé, en fin d'article ; ils sont accompagnés d'un titre.
- Les figures doivent être transmises au format EPS, JPEG ou TIFF avec une bonne résolution et la meilleure définition possible.
- La reproduction de documents déjà publiés doit être accompagnée de l'autorisation de l'éditeur ou de l'auteur possesseur du copyright.
- Les symboles, chiffres et textes des figures sont clairs et de taille suffisante pour que chaque élément soit parfaitement lisible.
- Un document joint à l'article soumis atteste que les auteurs cités ont lu et approuvé l'article soumis et que l'article n'a pas été soumis ou accepté pour publication dans une autre revue.
- Les références bibliographiques sont citées dans le texte, par ordre d'apparition entre crochets selon l'exemple suivant : [2].

La conception et principes de la revue AMETHER: 3 grandes parties

1. **Une partie dite spécialisée:**

* avec *Editorial*,

* *Articles originaux*,

* *Revue(s) générale(s)*,

* *Lettre à la rédaction*,

* une rubrique d'image pertinente qui sera appelée "**stop image**",

* et une rubrique "*correspondances*" pour éventuellement critiquer un article de la même revue ou apporter un élément de réponse.

Instructions aux auteurs

2. **Une partie de "Formation Médicale Continue":**

- * avec **mises au point** sur pathologies courantes intéressant les médecins généralistes, internes et résidents,
- * une **conduite à tenir** répondant à une question de préparation aux concours d'internat ou de résidanat
- * **Quel est votre diagnostic?**
- * une rubrique courte qui sera appelée "**comment je traite**" qui comportera une caractérisation brève et pratique de la manière de traiter une pathologie donnée.
- * Une rubrique courte qui sera appelée "**comment j'explore**" qui comportera une caractérisation brève et pratique de la manière d'explorer une pathologie ou un syndrome donné. (une sorte de fiche technique)
- * Une autre rubrique courte qui sera appelée "**comment je préviens**" comportant de manière brève et pratique la manière de prévenir une maladie donnée ou un syndrome donné.
- * une rubrique dite "**image pratique**" rapportant une image intéressante et utile pour la pratique courante (différente de celle de la première partie qui elle aura un but plus spécialisé)

3. Une Partie qui sera appelée "**Actualités**" rapportant en bref:

- des actualités médicales ou épidémiologiques ou de santé publique,
- des compte-rendus de congrès,
- un agenda de manifestations scientifiques
- et éventuellement les résultats des meilleurs thèses de médecine soutenues.

Le Comité de conception:

- Pr BANANI
- Pr BELAHSEN
- Pr BONO
- Pr HIDA
- Pr NEJJARI

Le parrainage de la revue est fait par la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Fès.

Cette revue va s'appeler: "Les Annales de Médecine et de Thérapeutique" avec comme abréviation AMETHER.

Les recommandations aux auteurs

I. **PARTIE SPECIALISEE**

1. **Editoriaux :**

Le(s) auteur(s) expose(nt) un thème ou présente(nt) leur(s) opinion(s) en expliquant leur position sur un sujet qu'il(s) connaît(ssent) bien.

L'éditorial peut attirer l'attention sur un sujet d'actualité ou un article de la revue ; il peut poser une question et apporter une réponse avec des arguments ; il peut donner un avis polémique. Les thèmes peuvent être médicaux ou concerner l'évolution du système de santé, voire l'organisation des soins ou des

professions médicales. Les éditoriaux ne doivent pas contenir des résultats originaux ou des observations cliniques. Les éditoriaux doivent être brefs, n'excédant pas 3 pages et avoir moins de 10 références. Ils peuvent être soumis spontanément ou être sollicités par le Comité de Rédaction.

2. **Articles originaux**

- Il s'agit de la présentation de résultats scientifiques originaux dans un format qui permet de comprendre la méthodologie, les résultats et de critiquer le travail. Les articles originaux ont moins de 3500 mots et 40 références. Le Comité de Rédaction vérifie ces points essentiels avant d'envoyer un article original aux 2 lecteurs-experts.

- **Le plan** doit être de type IMRAD (Introduction, Matériel et Méthodes, Résultats, Analyse et Discussion).

- L'Introduction permet de déterminer le but du travail avec l'intérêt du travail et de préciser le type d'étude (expérimentale, prospective, rétrospective, descriptive...)
- Matériel et Méthodes : pour montrer comment l'étude a été menée.
- Résultats : pour ce qu'on a observé au cours de l'étude
- Analyse et la Discussion sur ce que nous pensons de notre travail et non pas une revue de la littérature.

- **Le style** doit être précis et simple.

- **Le titre** doit être adéquat au contenu de l'article.

- **Le résumé** doit être structuré en 5 paragraphes (objectif(s) ; méthode(s) ; résultat(s) ; discussion ; conclusion), en français et en anglais.

- **Les références** doivent être citées par ordre d'apparition dans le texte.

3. **Revue générale**

Des revues générales sont des synthèses de données publiées dans des articles originaux et commentées par l'auteur qui en évalue la valeur scientifique. La revue générale est exhaustive et souvent consacrée à un vaste sujet. Ces revues systématiques sont présentées comme des articles scientifiques originaux.

Elles comprennent moins de 15000 mots. L'auteur doit exposer pourquoi il a fait une revue de la littérature, comment il a travaillé, ce qu'il a observé et ce qu'il en pense. La réalisation de cette revue générale suit donc la structure IMRAD (Introduction, Matériel et Méthodes, Résultats, Analyse et Discussion) et répond à certaines exigences.

En effet, elle doit :

- Traiter d'un sujet précis dont l'énoncé est clairement exprimé dans l'introduction ;

Instructions aux auteurs

- Dans le chapitre « **méthodes** » ou son équivalent, exposer les sources utilisées pour collecter l'information (sources documentaires, langues, mots-clés,...) et indiquer les critères retenus pour sélectionner certaines références parmi l'ensemble des travaux qui ont été lus ; par exemple, l'auteur d'une revue générale sur le traitement d'une maladie peut ne sélectionner que les études prospectives contrôlées ou d'un niveau de preuve scientifique déterminé ;
- Détailler les résultats obtenus ;
- Commenter ces résultats et leur pertinence et, le cas échéant, suggérer des orientations de recherche pour des travaux futurs ; lorsque des résultats sont contradictoires, l'opinion personnelle des auteurs, ainsi que des suggestions pour résoudre les points controversés, permettent aux lecteurs de clarifier leurs idées sur le sujet. Le nombre de références n'est pas limité. Le résumé est structuré avec les paragraphes suivants : contexte ; objectif ; sources documentaires (mots-clés et langues) ; sélection des études ; résultats ; limites du travail ; conclusion. Une revue générale systématique peut dans certains cas faire l'objet d'un travail de compilation des données et de travail statistique sous forme de méta-analyse. Les 8 points essentiels en termes de qualité de rédaction détaillés ci-dessous pour les articles originaux s'appliquent aux revues générales.

4. Lettre à la Rédaction

Une lettre à la rédaction doit rapporter un fait original : première observation d'un fait clinique, effet thérapeutique inattendu, effet secondaire inattendu...Il n'est pas utile de rapporter un fait relativement rare déjà publié à plusieurs reprises, ni l'association fortuite de 2 maladies rares (voire plus !).

Le texte doit comprendre moins de 1500 mots. Le résumé en français et en anglais doit être structuré en 3 paragraphes : Introduction, Observation, Discussion.

Une lettre à la Rédaction a moins de 10 références et sa rédaction doit être structurée en 3 parties :

- L'**Introduction** commence par un premier paragraphe qui situe la maladie (rappel de définition), un second indiquant en une phrase ou deux pourquoi est rapporté le cas, c'est-à-dire quelle est son originalité ;
- L'**Observation** doit être rapportée brièvement, en limitant les données marginales non utiles au diagnostic ou à la discussion, et rédigée dans un style

simple, avec des phrases courtes et des verbes au passé (si possible au passé composé) ;

- La **Discussion** a pour but de commenter le cas. Elle doit être relativement courte et ne pas dépasser la moitié de l'article. Elle débute en rappelant l'originalité de l'observation et indique ensuite ce qu'elle apporte de nouveau par rapport à la littérature. Une critique de l'observation est faite si nécessaire (examens manquants, etc...). Le paragraphe se termine sur les perspectives ouvertes par cette observation. La discussion ne doit pas être une revue de la littérature.

5. Mises au point

La mise au point consiste, comme son intitulé l'indique, à faire le point sur un sujet dans un but de synthèse pédagogique. C'est un article d'enseignement. Il s'agit d'une forme plus concise de revue de la littérature que les revues générales, avec moins de 4000 mots et des références sélectionnées en nombre limité (inférieures à 30). Le plan de l'exposé est libre mais doit faire apparaître clairement la logique pédagogique de l'article par l'usage des différents niveaux de titres et sous-titres de paragraphes. Il faudra insister sur un point particulier ou un aspect nouveau qui mérite d'être diffusé. Les mises au point émanent d'auteurs qui ont une bonne connaissance pratique du sujet, et leur expérience personnelle enrichit la discussion. Il faudra également proposer un encadré avec les 5 ou 6 points essentiels de la mise au point, ce qui remplace le résumé.

6. Stop Image :

Il s'agit de présenter une ou 2 photographies typiques cliniques ou paracliniques avec un texte qui ne dépasse pas 200 mots et apporter moins de 3 références.

Les documents iconographiques soumis doivent être des originaux d'excellente qualité et d'intérêt didactique. Il est souhaitable d'indiquer par une flèche l'anomalie à remarquer. Le titre doit être informatif.

7. Correspondances :

Cette rubrique servira de lieu d'expression d'opinions sur des articles publiés précédemment dans la même revue. Ces commentaires seront transmis à l'auteur de l'article qui peut exercer un droit de réponse, qui sera publié avec la correspondance initiale.

II. PARTIE « FORMATION MEDICALE CONTINUE »

Cette rubrique est destinée à un public large, comportera des mises au point, des revues générales, des conduites à tenir, des questions d'internat et de résidanat, des cas cliniques et des actualités thérapeutiques.

Instructions aux auteurs

1. **Les mises au point :**

Elles concerneront des pathologies courantes, et seront destinées aux médecins généralistes, internes et résidents, spécialistes...Elles ne devront pas dépasser 4000 mots et 30 références.

2. **Les « conduite à tenir »:**

Cette rubrique doit répondre à une question de préparation du concours d'internat ou du résidanat. Elles devront obligatoirement être précédées d'un plan de la question, qui devra obligatoirement comporter une introduction et une conclusion. Elles ne devront pas dépasser 4000 mots. La première page comportera le titre de la question, le nom des auteurs qui seront au maximum au nombre de 3, le nom de l'encadrant qui doit être un enseignant.

3. **Quel est votre diagnostic:**

Cette rubrique doit apporter des éléments originaux qui concernent notamment la démarche diagnostique ou le traitement d'une affection. Elle comporte un titre, une brève description clinique, les figures, la mention « Quel est votre diagnostic ? », une brève discussion, et un maximum de 6 références bibliographiques. Le nombre de figures doit être limité à 2. Le texte ne doit pas dépasser 400 mots.

4. **Comment je traite :**

Cette rubrique comporte une caractérisation brève et pratique de la manière de traiter une pathologie donnée. Elle ne doit pas dépasser 400 mots. La première page comportera le titre de l'article, les noms des auteurs et leurs adresses.

5. **Comment j'explore :**

Cette rubrique comporte une caractérisation brève et pratique de la manière d'explorer une pathologie ou un syndrome donné. (une sorte de fiche technique) Elle ne doit pas dépasser 400 mots. La première page comportera le titre de l'article, les noms des auteurs et leurs adresses.

6. **Comment je préviens :**

Cette rubrique comporte de manière brève et pratique la manière de prévenir une maladie donnée ou un syndrome donné. Elle ne doit pas dépasser 400 mots. La première page comportera le titre de l'article, les noms des auteurs et leurs adresses.

7. **Image pratique**

Cette rubrique comporte une image (radiologique, morphologique ou histologique) intéressante et utile pour la pratique courante suivie d'un texte qui illustre parfaitement l'intérêt de l'image avec une interprétation claire et brève avec un commentaire. Cette rubrique ne doit pas dépasser 200 mots. Elle doit être différente de celle de la première partie qui elle

aura un but plus spécialisé. La première page sera accompagnée du titre de l'article, les noms des auteurs et leurs adresses.

III. **Actualités :**

Cette partie s'intéresse à informer et rapporter les actualités qui ont attrait à la santé publique. Elle va comprendre plusieurs parties:

- Annonces des manifestations scientifiques nationales, maghrébines et internationales (agenda)
- Une page pour les compte-rendus des congrès
- Les annonces des manifestations de formation médicale continue
 - Espace pour les Diplômes universitaires organisés au niveau de la faculté de Médecine de Fès
 - Espace pour les séminaires et ateliers
- Une rubrique pour les actualités épidémiologiques. Celle-ci aura comme but de foruner un bulletin épidémiologique sur différents niveaux (CHU de Fès, régional, national, international)
- Une rubrique sur le système de santé, son évolution, ses actualités et ses critiques
- Un espace pour décrire brièvement les résultats des meilleurs thèses de médecine soutenues au niveau de la faculté de médecine et de pharmacie de fès.
- Petites annonces: espace d'échange d'informations.